



**COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE PÉTANQUE & JEU PROVENÇAL DU RHÔNE  
METROPOLE DE LYON**

**Compte-rendu réunion du 27 septembre 2023**

**Présents : Thierry LEBRETON, Jocelyne GRANIER, Cristina ZANET, Jean-Louis CAZEMAJOU, Claudine GORINI, , Jean-Louis BERETTA, Jean-Marc ACHARLES, Eric INGLESSIS, Laurent DUPEUBLE, Didier SAMSON, Rosa PARENTI, , Marie LEBRETON, Ludovic TIFOURKI, Jean-Claude MALAURIE, Christophe SARRIO**

**Absents Excusés : André DI RUZZA, Morgane GIBIERGE, Sébastien PERRIER-DAVID, Sylvie VILLALBA**

---

Début à 18h06

**1 - Validation comptes-rendus réunions du 28 Juin 2023 et du 30 aout 2023**

Les 2 compte-rendu ont été validés. Ils seront signés, scannés et mis sur le site du CD69.

**2 – Retours sur :**

- **GP Com et GP Mixte (cagnottes et organisation)**

Jean-Marc nous fait un retour sur ces journées :

- 1 équipe manquait : Vénissieux. Des soucis au niveau des tenues, les bas surtout, il faudrait refaire une pique de rappel aux présidents de clubs lors de l'AG.
- - un incident (bagarre) lors de la finale GP mixte : un rapport a été fait, transmis au président de la discipline.

## - **Journée de la femme (bilan)**

- o 24 équipes à Champagne, très bonne ambiance, tout le monde était content, aussi bien le club que les joueuses, 9 joueuses vont à la suite de cette journée vont prendre une licence.
- o Le club de Champagne souhaite renouveler cette journée l'année prochaine.
- o Juste un point négatif : le traiteur. Revoir pour l'année prochaine, trouver en amont une solution économique mais de qualité.
- o Il faudrait fixer la date pour l'année prochaine : dimanche 1<sup>er</sup> septembre 2024.

## **3 – Coupe de France**

Sur les clubs engagés 4 clubs ont déjà joué les rencontres :

- Belleville a perdu,
- ASPVV gagné,
- Bron Gagné,
- Vénissieux Gagné

Les clubs restant à jouer les rencontres, vont le faire à la date butoir, voici les clubs :

- Amplepuis,
- Calade,
- Lyon Canuts,
- Muroise
- Décines

Prévoir des arbitres pour les 3 clubs qui reçoivent.

## **4 – Arbitrage (Brosses)**

Pour donner suite à divers échanges, par mail entre le club des brosses et le CD69, une réponse a été renvoyé par le responsable des arbitres.

Pour mémoire : aucun arbitre n'avait été prévue lors de la semaine des brosses (changement de dates suite aux travaux prévues par la mairie, le club n'a pas prévenu le CD69

Challenge Tammi : président du club a appelé Thierry, la somme n'a pas été donné par Mme Tammi, le club a donc rajouter que 50 %. La réponse du club seulement  
Ce n'est pas normal cette attitude quoi faire ?

### **5 – Commission financière (retour sur réunion, soldes comptes)**

Retour sur la réunion de cette commission qui a eu lieu le 15 septembre compte-rendu ci-joint

Des préconisations ont été faites et notamment :

- Ne pas reprendre de licences pour les clubs qui n'ont pas soldés l'année 2023, le club des brosses est dans ce cas, un courrier va être fait à tous les clubs afin de
  
- 2 contrats vont être arrêtés : Verisure et Elis, les courriers ont été faits et envoyés

Solde bancaire : 7000 € et sur le livret 60 000 €, on doit fournisseurs environ 1500 €  
Dettes des clubs environ 34 000 €, mais on va appeler tous les clubs pour faire des relances.

Comme il avait été dit lors de l'AG, suivant le bilan, les champions de France seront récompensés.

### **6 – Organisation International Vaulx en Velin (6, 7 et 8 Octobre 2023)**

Le président du club a demandé des bénévoles auprès du CD69 pour la tenue de ces tables de marque.

### **7 – Calendrier et Championnats 2024**

Un exemplaire du calendrier est joint à ce CR

On conserve la répartition des secteurs comme suit ; 1/3 et 2/4 pour éviter que des secteurs aient plus de joueurs d'un côté et pas assez pour l'autre.

## **8 – Communication (sites et réseaux sociaux)**

Le contrat d'alternance de Manon s'est terminé au 15 Septembre 2023. Thierry souhaite que ce soit Jean Louis Cazemajou qui prenne la main sur les réseaux sociaux avec Cristina, Eric Inglessis continu a s'occuper de la mise à jour du site du CD69.

## **9 – Préparation AG (rapports des commissions)**

Liste bloquée : proposition aux membres du CD de faire une liste bloquée pour les futures élections qui auront lieu en 2024. Thierry explique le principe de cette liste. Si les membres du CD69 votent pour ce soir, le principe de la liste sera proposé à l'AG de décembre.

Nous procédons aux votes :

1 vote contre

1 abstention

13 Votes pour

4 absents

Suite à ce vote la **décision a été approuvée**

Comme chaque année, il est demandé aux responsables des commissions leurs rapports pour le 30 Novembre 2023, si possible bien sûr.

## **10- Questions diverses**

1 – CDC Open à Muroise, et féminines le 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre. L'arbitre sera Jean-Louis Plasse. Les coupes ont été commandées et seront livrées directement au club.

2 – Permanences : On reporte d'un mois les permanences à encore 2 jours par semaine lundi et mercredi. Les 4 jours de permanences reprendront donc en novembre. Merci Eric de le rajouter au site du CD69.

3 – Les batteries des téléphones fixes du CD69, ne fonctionnent plus. Proposition de les remplacer, (voir le coût avant).

4 – Arbitrage : Marie fait part d'un souhait d'investir dans des talkie-walkie afin de faciliter la communication entre les arbitres. Il en faudrait 6 paires. C'est quelque chose d'utile. Elle présente 3 devis : une promotion intéressante en ce moment à Décathlon : les 2 pour 55 €

Validé pour budget 2024.

5 – Question de Jean-Claude Malaurie : pourquoi dans la ligue aura le CD69 impose une tenue homogène dans les championnats ? Les autres départements n'ont pas suivi.

Cette décision a été prise il y a 4 ans, par l'ancien président.

Remarque de Jean Claude sur le fait que depuis juin lors des réunions, les commissions n'ont pas été mises à l'ordre du jour. Thierry précise qu'il y a beaucoup de sujets et que les sujets touchent toutes les commissions. Mais il note la remarque et lors de la prochaine réunion, un point commissions sera abordé.

6 – Tenues assemblée générale : proposition de notre équipementier : des blousons noirs et des polos blancs, brodés

Fin à 20h21

**La secrétaire**

**Cristina ZANET**



**Le Président**

**Thierry LEBRETON**





**ANALYSE DES COMPTES AU 31/08/23**  
**COMMISSION FINANCIERE DU 15/09/23**

**1/ RESULTAT**

Les produits s'élèvent à 261 793.48  
Les charges à 173 758.93 soit un **résultat bénéfice provisoire de 88.014.55 €**

Auquel nous devons faire les déductions suivantes afin de se projeter à fin octobre 2023 :

Nature	Montant
Fédération	29.000
Ligue	4.000
Taxe foncière	1.500
Dotation amort	12.000
Frais congrès Fédéral -2pers	1.200
Frais congrès Ligue 2 pers	800
Charges autres du 01/09 au 31/10	34.000
Récompenses cdc	4.800
<b>Bénéfice prévisionnel sous réserve</b>	<b>714 €</b>

**2/ FINANCES**

Le solde bancaire au 31/08/23 est de 7113€ et livrets de 70212 € et en caisse 1282 €.

Hormis les factures fournisseurs en cours à payer de 1659 €,

Nous avons à décaisser ce mois et le suivant pour 6831 € de cagnottes.

Les récompenses monétaires des CDC aux finaliste et vainqueurs n ayant pas été versées aux clubs et seront remises à la prochaine AG pour un montant de 4800 €.

Autres récompenses non prévues pour le moment -à suivre

**3/ DETTES DES CLUBS**

Elles s'élèvent à ce jour 34 649.90€ et correspondent aux dettes de 2023.  
L'antériorité ayant été régulariser.

Je demande l'avis à la commission de nous confirmer si nous ne ferions pas une liste des clubs Urs (ou ceux qui laissent trainer) et demander à ceux-ci de constituer une provision équivalente à x % du CA réalise 2022-2023

Et au 1/11/23 remettre aux clubs les factures d'adhésion-abont-caisse jeunes et sans versement au démarrage pas de licences de lancer.

**La trésorière**



**INSCRIPTION SUR BOITE MAIL**

[cdr@ffpjp69.com](mailto:cdr@ffpjp69.com)

Type de concours	Date	Secteur	Lieu	Date limite d'inscription	Nb equipes	Nbr Jeux à prévoir
Doublette Provençal	Samedi 30/03/2024 7H30	1 ET 3		LE LUNDI 18/03/2024 A 8H00	51	25
	Samedi 30/03/2024 7H30	2 ET 4			67	35
	Dimanche 31/03/2024 7H30	Finale			Finale 16	8
Triplette Masculin	Samedi 06/04/2024 8H30	1		LE LUNDI 25/03/2024 A 8H00	42	25
	Samedi 06/04/2024 8H30	2			78	46
	Samedi 06/04/2024 8H30	3			99	55
	Samedi 06/04/2024 8H30	4			95	50
	Dimanche 07/04/2024 8H00	Finale			Finale 32	16
Triplette Féminin	Samedi 06/04/2024 8H30	1, 2, 3 et 4		LE LUNDI 25/03/2024 A 8H00	89	40
	Dimanche 07/04/2024 10H30	Finale			Finale 8	4
Doublette à Tete Masculin (1 jeux par poules)	Samedi 13/04/2024 8H00	1		LE LUNDI 01/04/2024 A 8H00	185	30
	Samedi 13/04/2024 8H00	2			187	50
	Samedi 13/04/2024 8H00	3			253	65
	Samedi 13/04/2024 8H00	4			236	64
	Dimanche 14/04/2024 8H00	Finale			Finale 32	16
Doublette Féminin	Samedi 13/04/2024 8H30	1, 2, 3 et 4		LE LUNDI 01/04/2024 A 8H00	129	70
	Dimanche 14/04/2024 10h30	Finale			Finale 8	4
Triplette Vétérans	Mercredi 17/04/2024 8H30	1 ET 3		LE MARDI 02/04/2024 A 8H00	85	50
	Mercredi 17/04/2024 8H30	2 ET 4			88	50
	Jeudi 18/04/2024 8H00	Finale			Finale 32	16
Doublette Jeune	Samedi 20/04/2024 8H30	1 ET 3		LE LUNDI 08/04/2024 A 8H00	195	100
	Samedi 20/04/2024 8H30	2 ET 4			169	80
	Dimanche 21/04/2024 8H00	Finale			Finale 32	16
Doublette Vétérans	Mercredi 24/04/2024 8H30	1 ET 3		LE MARDI 09/04/2024 A 8H00	142	80
	Mercredi 24/04/2024 8H30	2 ET 4			108	60
	Jeudi 25/04/2024 8H00	Finale			Finale 32	16
Triplette Provençal	Samedi 27/04/2024 7H30	1, 2, 3 et 4		LE LUNDI 15/04/2024 A 8H00	86	45
	Dimanche 28/04/2024 7H30	Finale			Finale 16	8
Doublette à Tete Jeune	Dimanche 28/04/2024 8H00			LE LUNDI 15/04/2024 A 8H00		30
Triplette Promoteur	Samedi 04/05/2024 8H30	1		LE LUNDI 22/04/2024 A 8H00	53	30
	Samedi 04/05/2024 8H30	2			98	55
	Samedi 04/05/2024 8H30	3			129	70
	Samedi 04/05/2024 8H30	4			107	60
	Dimanche 05/05/2024 8H00	Finale			Finale 32	16
Triplette Jeune	Dimanche 05/05/2024 9H00			LE LUNDI 22/04/2024 A 8H00		30
Doublette Mixte	Mercredi 08/05/2024 8H30	1 ET 3		LE MARDI 23/04/2024 A 8H00	130	70
	Mercredi 08/05/2024 8H30	2 ET 4			135	70
	Jeudi 09/05/2024 8H00	Finale			Finale 32	16
Doublette Masculin	Samedi 11/05/2024 8H30	1		LE LUNDI 29/04/2024 A 8H00	83	45
	Samedi 11/05/2024 8H30	2			144	80
	Samedi 11/05/2024 9H00	3			166	90
	Samedi 11/05/2024 8H30	4			162	90
	Dimanche 12/05/2024 8H00	Finale			Finale 32	16
Doublette à Tete Féminin (1 jeux par poules)	Samedi 11/05/2024 8H00	1, 2, 3 et 4		LE LUNDI 29/04/2024 A 8H00	160	40
	Dimanche 12/05/2024 10H30	Finale			Finale 8	4
Doublette Jeune	Dimanche 28/04/2024 8H00			LE LUNDI 29/04/2024 A 8H00		30

- MASCULIN
- FEMININ
- JEUNE
- VÉTÉRANS
- PROVENÇAL

- PROVENÇAL
- JEUNE
- VÉTÉRANS



## RAPPORT COMMISSION FINANCIERE

La commission financière s'est réunie le 15 septembre 2023, présidée par Thierry LEBRETON, en présence de Jocelyne GRANIER, Jean-Paul PEROTTO, François DENISSIEUX, André DI RUZZA et Jean-Pierre PASQUIER-ALEONARD.

Après une première réunion le 9 mai dernier, la commission a procédé à l'analyse des comptes arrêtés au 31/08/23.

En préambule, la commission financière souligne l'excellent travail de l'équipe dirigeante avec une mention particulière pour Jocelyne GRANIER, trésorière.

Le résultat provisoire (au 31/08/23) est conforme aux attentes à savoir que le bilan sur l'exercice (13 mois, qui sera clôturé au 31/10/23) puisse être à l'équilibre voir légèrement bénéficiaire.

Cet objectif semble être réalisable, toutes les actions entreprises ont pour focus la diminution des charges, et commencent à porter leurs fruits.

La Balance d'Exploitation fait apparaître une dette des clubs de : **34 649,90 euros**.

Cette situation est inacceptable... la commission préconise de prendre des mesures drastiques envers les clubs qui n'auront pas soldé leur dette au 31 octobre prochain.

La commission financière invite le comité directeur à prendre des mesures coercitives (ne pas délivrer d'adhésion et de licences 2024 aux clubs concernés).

Cette préconisation permettra inéluctablement de récupérer les sommes dues.

S'agissant des contrats en cours, tel que VERISURE, la commission propose de résilier le contrat de télésurveillance et de conserver le matériel de protection actuel.

Ceci dégagera une économie annuelle de près de : **1 200 euros**.

Toujours dans la perspective de réduction de coûts, la commission préconise également de résilier le contrat de l'entreprise ELIS au 30/09/23.

Le comité économisera ainsi près de : **6 000 euros**.

Une convention de mise à disposition gratuite d'une partie des locaux du comité (pour RVI) avait été signée lors de l'achat des locaux actuels, pour 6 ans. Il reste encore un peu plus d'un an.

Le comité paye l'intégralité des charges, y compris les charges relatives au chauffage des locaux mis à la disposition d'RVI...

S'agissant de l'électricité, la commission attire l'attention du comité sur la consommation importante du système de chauffage actuel.

La commission invite le comité à contacter rapidement les personnes d'RVI concernées, afin de trouver un accord pour le paiement de ces charges et ou la mise en place d'un sous-compteur électrique.

Concernant les charges relatives aux photocopieurs (importantes) une analyse des contrats et factures sera faite prochainement par Jean-Pierre PASQUIER-ALEONARD.

Nous invitons le comité à envoyer une LRAR à KOESIO pour la restitution du matériel indûment enlevé.

Récompenses Championnats de France :

Lors de la dernière AG, l'assemblée a voté qu'aucune récompense ne serait donnée en 2023. La commission financière demande l'application de ce vote, des récompenses pourront être envisagées (en 2024) en fonction de la situation financière future du comité.

Dossier ROSSET : Le président évoque le remboursement hypothétique des sommes dues au comité par M. ROSSET.

La commission se prononce sur ce dossier et invite le comité à envisager de prendre des sanctions disciplinaires via la Fédération envers M. ROSSET.

Elle propose de ne pas engager des poursuites judiciaires, qui seraient sources de frais supplémentaires pour notre comité (avocat, procédure...) sans certitudes de recouvrer les sommes dues.

Prochaine réunion de la commission financière le : **17 novembre 2023**

Le rapporteur,

Jean-Pierre PASQUIER-ALEONARD